



MISEREY-SALINES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-212503817-20260321-AM25-2026-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°25/2026

Arrêté de délégation de fonctions et de signature A une Conseillère Municipale Déléguée à l'Urbanisme

Le Maire de Miserey-Salines,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et notamment de l'urbanisme, il est nécessaire de déléguer à Mme Ada LEUCI, conseillère municipale, un certain nombre d'attributions relevant de l'urbanisme,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : A compter du 21 mars 2026, Mme Ada LEUCI, conseillère municipale de la commune de MISEREY-SALINES, assure en son lieu et place les fonctions de Conseillère Municipale Déléguée dans le domaine de l'urbanisme (Commission Urbanisme).

Article 2 : Délégation permanente est également donnée à Mme Ada LEUCI, Conseillère Municipale Déléguée, à l'effet de signer les actes et autorisations d'urbanisme concernant le territoire de la commune de MISEREY-SALINES, et tous documents rattachés à la commission urbanisme.

Article 3 : En complément, délégation permanente de signature et autorisation de représenter la commune est également donnée à Mme Ada LEUCI, Conseillère Municipale Déléguée, pour assister :

- Aux réunions de la sous-commission ERP/IGH du SDIS du Doubs, pour les ERP situés sur le territoire de la commune de MISEREY-SALINES
- Aux réunions de la sous-commission accessibilité du Doubs, pour les ERP situés sur le territoire de la commune de MISEREY-SALINES
- Aux visites avant ouverture des ERP situés sur le territoire de la commune de MISEREY-SALINES
- Aux réunions de la sous-commission départementale pour la sécurité publique pour les ERP situés sur le territoire de la commune de MISEREY-SALINES

Article 4 : Monsieur le Maire de MISEREY-SALINES est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée et affiché en Mairie, dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Doubs
- Monsieur le Trésorier (Service de Gestion Comptable de Besançon)

Fait à Miserey-Salines, le 21 mars 2026.

Marcel FELT, Maire.

